



**Christophe MORICE**  
Adjoint au Maire de Vieux-Marché  
en charge des travaux

à

XXXXXX

Affaire suivie par :  
M-Françoise Lapous

**OBJET :** consultation relative aux travaux de rénovation extérieure thermique et ravalement ainsi que l'accessibilité de la salle des fêtes dite « CAPEC »

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous consulter pour le marché de travaux cité en objet.

Je vous précise que le présent courrier vaut Règlement de la Consultation.

Le marché est passé selon une procédure adaptée en application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relative aux marchés publics, CCAG travaux. Afin que vous puissiez répondre à cette consultation, je vous prie de trouver ci-joint le dossier de consultation des entreprises.

Critères de jugement des offres :

Les critères détaillés ci-dessous seront pris en compte pour le jugement des offres et pondérés de la manière suivante :

- Critère PRIX : 70 points
- Critère VALEUR TECHNIQUE : 30 points (délai de réalisation et durée du chantier : 20 points ; capacités professionnelles et techniques : 10 points).

Les variantes sont autorisées.

Contenu du pli à remettre par le candidat : présentation de candidature (art. 48 et 49) :

- Le devis détaillé ci-joint à remplir et à signer (utiliser le document fourni)
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), ci-joint, dûment signé et approuvé
- La proposition du candidat (note méthodologique notamment les délais, moyens humains, sous-traitance, matériels, assurance décennale...).

.../...

.../...

Négociation : art. 27 du décret n° 2016-360

La collectivité se réserve le droit de procéder à la négociation sur tous les aspects techniques et financiers de l'offre avec les candidats ayant remis une offre.

Cependant, le pouvoir adjudicateur pourra juger que, compte tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire. Il est donc de l'intérêt du candidat d'optimiser son offre initiale.

Renseignements techniques :

M Christophe MORICE, Maire-Adjoint en charge des travaux : téléphone : 06 09 34 17 35.

M QUELEN Patrick, Maître d'œuvre : 06 50 45 14 47.

Renseignements administratifs :

Mme Marie-Françoise LAPOUS, secrétaire de mairie : téléphone : 02 96 38 91 13.

Si ce dossier vous intéresse, je vous remercie de bien vouloir transmettre votre offre pour **le lundi 24 juillet 2017 12 h 00** à l'attention de :

**Monsieur le Maire  
11 Place aux Chevaux  
22420 LE VIEUX-MARCHE**

Le pli portera l'indication :

*Offre pour : marché de travaux pour la rénovation thermique extérieure et ravalement ainsi que l'accessibilité de la salle du Capec.*

Restant à votre disposition pour de plus amples informations,

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'expression de mes sincères salutations.

Christophe MORICE  
Maire-Adjoint

